

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 9

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moins de 11,078,400 syndiqués qui se répartissaient dans les 23 fédérations suivantes:

Agriculture et sylviculture	1,367,500	membres
Commerce et administration	1,284,100	»
Cheminots	1,139,400	»
Ouvriers du bâtiment	985,100	»
Ouvriers métallurgistes	947,000	»
Ouvriers du textile	859,700	»
Instruction publique	797,900	»
Mineurs	557,300	»
Hygiène	553,000	»
Ouvriers des denrées alimentaires	454,900	»
Ravitaillement de la population	342,100	»
Ouvriers de l'industrie chimique	267,900	»
Ouvriers de communes	259,300	»
Ouvriers du bois	187,600	»
Ouvriers des transports	179,200	»
Ouvriers des transports par eau	176,800	»
Arts graphiques	133,000	»
Ouvriers du cuir	123,500	»
Transports nationaux	117,100	»
Ouvriers du sucre	111,800	»
Ouvriers du vêtement	95,900	»
Huissiers	93,300	»
Ouvriers du papier	45,000	»
Total	11,078,400	membres

L'histoire du mouvement syndical russe dans la période d'avant-guerre sous le régime zariste est remplie d'idéalisme, de luttes héroïques, de sublime désintéressement et de nobles sacrifices. Les luttes des prolétaires russes témoignent de tellement de nobles enthousiasmes que nous ne savons pas ce que nous devons le plus admirer: le mépris audacieux de toutes les persécutions ou la croyance inébranlable en la victoire de la cause du prolétariat. La lutte opiniâtre d'émancipation des ouvriers russes nous remplit d'étonnement et de respect et constitue pour chacun de nous un encouragement pour chercher à les égaler dans l'accomplissement de grandes et nobles tâches.

Economie politique.

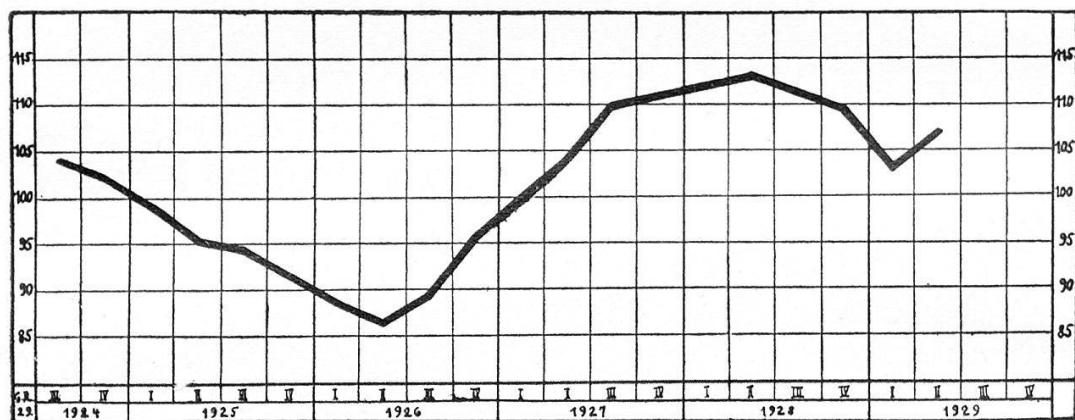
La situation de l'industrie

Les enquêtes faites dans les entreprises industrielles par l'Office fédéral du travail présentent un fléchissement très prononcé de la conjoncture. Tandis que le nombre des chômeurs est toujours en diminution si l'on fait abstraction des fluctuations saisonnières, le jugement de la situation économique par les

patrons eux-mêmes est devenu considérablement plus réservé, en partie même pessimiste.

Cette enquête sur la situation de l'industrie a pu de nouveau être élargie et englobe aujourd'hui 1852 entreprises avec 230,000 ouvriers. Chaque entreprise indique son degré d'occupation (bon, satisfaisant ou mauvais). Il est établi quel pourcentage d'ouvriers travaille dans des entreprises ayant un degré d'occupation, bon, satisfaisant ou mauvais. Le pourcentage des ouvriers travaillant dans des entreprises accusant un bon degré d'occupation est multiplié par trois, celui des ouvriers occupés dans des entreprises ayant un degré d'occupation satisfaisant par deux et celui des ouvriers des entreprises où le degré d'occupation est mauvais par un. Les chiffres ainsi obtenus sont additionnés et divisés par 2, ce qui donne 150 ($3 \times 100 : 2$) dans le cas le plus favorable et 50 ($1 \times 100 : 2$) dans le cas le plus défavorable. Le coefficient d'occupation oscille donc entre 150 (bon) et 50 (mauvais).

Coefficient d'occupation de l'industrie.



Coefficient d'occupation.

(150 = bon, 100 = satisfaisant, 50 = mauvais.)

	1er 1928	2me 1928	3me trimestre 1928	4me 1928	1er 1929	2me 1929
Industrie du coton	108	97	80	76	67	64
Industrie de la soie	109	100	101	96	87	86
Industrie de la laine	117	113	97	94	82	85
Industrie de la toile	121	118	126	81	98	105
Broderie	112	87	75	85	82	88
Autres industries textiles	103	89	82	96	121	83
Industrie du vêtement	119	114	110	99	84	88
Industrie aliment., boisson et tabac	103	104	115	117	100	105
Industrie chimique	117	114	114	109	108	109
Papier, cuir, caoutchouc	92	87	88	91	98	100
Arts graphiques	127	126	119	127	125	124
Industrie du bois	113	128	125	121	115	125
Industrie des métaux et machines .	113	122	122	126	122	126
Horlogerie, bijouterie	121	124	126	125	121	122
Industrie de la pierre et de la terre	107	119	115	113	80	126
Industrie du bâtiment	115	120	121	113	105	137
Total	112	113	111	109	103	107

D'après le jugement des industriels, le point culminant de la conjoncture a été atteint pendant le deuxième trimestre 1928, lorsque le coefficient était de 113. Un recul intervint ensuite au commencement de cette année, recul assez

sensible, qui est dû en partie aux conséquences de l'hiver rigoureux. Il s'est produit une réaction et le degré d'occupation a de nouveau été plus favorable cet été. L'industrie du bâtiment dont le coefficient d'occupation était très bas au printemps, présente maintenant un degré d'occupation extrêmement favorable. Mais cette amélioration ne revêt qu'un caractère momentané. La situation de presque toutes les branches de l'industrie textile est mauvaise; il n'y a que celle de l'industrie de la toile qui est jugée quelque peu bonne. La crise du textile a déjà commencé au début de l'année 1928, cependant le recul du degré d'occupation s'est maintenu jusqu'à présent d'après le tableau ci-dessus. La situation de l'industrie des métaux et des machines et de l'industrie horlogère est jugée très favorable de même que celle des arts graphiques. Dans l'industrie de l'alimentation, boisson et tabac ainsi que dans l'industrie chimique, la situation n'est pas jugée défavorablement. Toutefois rien ne peut compenser la mauvaise situation des entreprises du textile. Il se peut que cela soit une faute du système de calcul, car l'industrie textile ressort trop fortement des coefficients totaux, tandis que c'est le contraire pour l'industrie des métaux et machines. L'on devrait examiner comment ces calculs pourraient être améliorés.

Le jugement des *perspectives d'occupation* présente la même image:

		bon ou satisfaisant		non satisfaisant ou mauvais		incertain	
		en % de toutes les entreprises	en % de tous les ouvriers	en % de toutes les entreprises	en % de tous les ouvriers	entreprises	ouvriers
1er trimestre	1927	44,5	45,5	15,2	12,8	40,3	41,7
2me	» 1927	48,9	50,2	12,6	8,1	38,5	41,7
3me	» 1927	54,3	56,3	10,6	6,5	35,1	37,2
4me	» 1927	51,2	57,3	8,4	4,3	40,4	38,4
1er	» 1928	58,8	62,7	7,9	5,5	33,3	31,8
2me	» 1928	57,2	61,3	9,4	5,9	33,4	32,8
3me	» 1928	55,7	57,7	9,5	7,6	34,8	34,7
4me	» 1928	49,4	54,6	11,9	10,7	38,7	34,7
1er	» 1929	49,5	54,6	15,9	13,7	34,6	31,7
2me	» 1929	50,7	55,5	12,3	11,1	37,0	33,4

Ici également il est donné une appréciation très pessimiste de toute l'industrie textile, ce qui a pour conséquence de réduire le pourcentage total des entreprises avec des bonnes perspectives depuis le premier trimestre 1928, tandis que celui des entreprises avec des perspectives non satisfaisantes en est augmenté.

La même enquête indique aussi les augmentations ou les baisses de salaire qui se sont produites. Malheureusement l'Office fédéral du travail a établi son calcul des augmentations et des baisses de salaire en pour-cent du salaire global. Nous ignorons pour quelles raisons l'on a procédé ainsi. Il a été constaté de ce fait un changement des taux de salaire pour le pourcentage suivant des ouvriers recensés:

Augmentation de salaire. Baisses de salaire en pour-cent des ouvriers recensés			
1er trimestre	1928	2,9	0,09
2me	» 1928	0,05	0,002
3me	» 1928	0,06	0,009
4me	» 1928	0,05	—
1er	» 1929	0,07	—
2me	» 1929	0,1	—

Durant ces derniers temps, il n'y a donc plus eu de baisses de salaire dans les entreprises recensées. Mais le nombre des augmentations de salaire est extrêmement faible et nous devons toujours répéter que la bonne conjoncture qui permet aux capitalistes de réaliser de brillants bénéfices n'a procuré

aucune amélioration appréciable du revenu de la classe ouvrière. Bien que la courbe des coefficients d'occupation ait subi un notable fléchissement, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, attendu que la crise de l'industrie textile se manifeste plus fortement dans cette enquête que ce n'est le cas en réalité puisque la plupart des chômeurs de l'industrie textile a trouvé du travail dans d'autres industries bien occupées. Cependant, en dépit du faible chômage annoncé par les offices de travail, il ne faut pas méconnaître que la situation économique de notre pays n'est plus aussi favorable qu'il y a une année. Une restriction de l'exportation des machines s'est répercutee inévitablement sur le marché du travail. Les autorités feront bien de remédier à temps en créant des occasions de travail (par exemple en continuant les travaux d'électrification) et de faire en sorte qu'il n'intervienne aucune diminution de la capacité d'achat.

Economie collective.

Les coopératives suisses de consommation.

Les coopératives suisses de consommation sont bien de date quelque peu ancienne, mais un mouvement uniforme n'est intervenu que relativement tard. Le « Manuel d'économie nationale suisse, politique sociale et administration », publié par Rechesberg, nous apprend que des sociétés de consommation existaient déjà par-ci, par-là dans les années 1840 ou même avant. En 1865 eut lieu la fondation de la Société générale de consommation de Bâle, laquelle donna plus tard la direction aux sociétés nouvellement créées. Un travail coopératif systématique intervint ensuite lors de la fondation de l'Union suisse des sociétés de consommation (U. S. C.) en 1890.

La statistique ci-dessous renseigne sur le développement numérique des sociétés affiliées à l'U. S. C.:

Nombre des sociétés ¹	Nombre des magasins	Nombre des membres	Nombre des employés	Chiffre d'affaires	Bénéfice net	Ristourne	Fortune sociale en 1000 francs
						en 1000 francs	
1900	116	419	83,549	1103	32,725	3,204	2,392
1906	229	726	152,494	2444	61,693	5,706	4,505
1910	301	993	212,322	3752	100,213	8,500	6,973
1915	388	1415	286,704	5311	135,510	9,096	7,602
1920	453	1806	362,284	7253	330,823	16,340	13,790
1921	467	1914	369,074	7431	337,366	14,455	12,589
1922	483	1953	363,478	7378	274,129	12,862	11,086
1923	494	1999	357,208	7369	264,310	13,558	11,546
1924	491	1996	352,399	7391	272,786	15,290	12,651
1925	491	2015	352,250	7488	275,900	16,039	13,284
1926	490	2038	351,997	7396	270,070	16,848	13,779
1927	487	2049	348,441	7411	271,027	18,045	14,749
1928	490	2098	350,973	7659	283,807	19,146	15,771

Nous constatons d'emblée un rapide développement extérieur. Le nombre des sociétés, des magasins et notamment des membres, a surtout considérablement augmenté de 1900—1910 ainsi que plus tard de 1920—1921. La crise économique fit subir à l'effectif un recul; jusqu'en 1927, celui-ci était d'environ 20,000 membres. Ce n'est que dans les dernières années qu'une augmentation du nombre des coopérateurs est de nouveau intervenue. Le chiffre d'affaires a

¹ Ces chiffres ne concordent pas avec le nombre des sociétés adhérentes de l'U. S. C., attendu qu'il n'a été pris en considération que les sociétés qui ont fourni des données statistiques.